

complément

Bonne Année

LA TRIBUNE est heureuse de pouvoir, malgré l'incendie désastreux de l'autre jour, faire à ses lecteurs, ses meilleurs souhaits de bonne et heureuse année. Elle souhaite le bonheur et la prospérité à tous ; aux petits, aux grands, aux particuliers comme aux institutions. Elle souhaite que la grande tempête municipale, qui dure depuis quelques jours déjà, ne fasse pas trop de dégâts ; et, quelqu'en soit le résultat, elle désire ardemment qu'il tourne au plus grand avantage de notre ville. Happy New Year.

PAS DE POLITIQUE

Les gens de l'Union, dans leur désir de faire avaler à la population, brouet noir, qu'ils confectionnent dans leur journal, depuis quelques temps, viennent de sortir ce qu'ils croient leur plus gros engin de guerre.

Avec les airs de crocodile, qui leur sont propres, ils feignent de voir dans l'élection de M. Casavant, un mouvement politique. Vraiment, ces individus ont toutes les audaces et toutes les naïvetés, s'ils s'imaginent passer cette coulouvre.

La tactique est trop grossière, pour que mise à jour, il ne paraisse pas immédiatement, qu'elle est essayée, uniquement, pour protéger, en la cachant dans les plis du drapeau libéral, une cause perdue et mauvaise.

C'est un coup de fusil, qui va faire long feu.

C'est en même temps, une injure à l'adresse de tous les électeurs, parce que les tristes sires de l'Union doutent de leurs esprits public, en comptant sur un aveuglement déraisonnable.

Quel ne serait pas le danger de paralyser l'essor vers le progrès d'une ville, s'il fallait faire intervenir dans les affaires municipales, les querelles de la politique ?

En quoi, nous le demandons, le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, ou le ministère de M. Gouin, peuvent-ils, de près ou de loin, directement ou indirectement, se trouver intéressés, quand nous parlons de trottoirs ou de finances municipales ?

Est-ce que, ceux qui appuient la candidature de M. Casavant, seront pour cela, déçus de leurs droits politiques, et ne pourront plus voter pour le gouvernement de Québec ou d'Ottawa ?

Croyez-vous que les libéraux ministériels, adversaires de M. Payan, aussi respectables que les créchards de l'Union, assurément, cesseront, à cause de nos élections municipales, d'être sympathiques au premier ministre du Canada et de la Province de Québec ?

Pensez-vous, quand les familles de l'Union, dans l'édition du 28 décembre de leur feuille de commodité, déclarent traître au parti libéral, l'honorable M. Dessaulles, parce qu'il est opposé à M. Payan, que M. Dessaulles est moins bon libéral, que ceux qui veulent le mordre au talon, après lui avoir si longtemps léché les bottes ?

Il ne doit pas y avoir de politique mêlée à l'administration de nos affaires municipales.

Que l'on choisisse, pour mandataires, parmi nos citoyens, les plus dignes, les plus éclairés, les plus progressifs, les plus désintéressés ! Mais pas de politique.

Les mensonges de L'UNION

S'il vous fallait relever toutes les faussetés publiées par la comère, depuis le commencement de la lutte, nous serions dans la nécessité de publier une édition spéciale. Le public de St-Hyacinthe est suffisamment édifié sur ses habitudes, cependant, pour ne donner aucun crédit à la plupart de ses affirmations.

Nous voulons, tout de même, encore une fois, illustrer par des exemples jusqu'à quel point, la clique qui inspire et rédige, cette feuille, est complètement dépourvue de sens moral et d'équité.

Aussi l'Union écrit à propos de la construction, il y a quelques années, d'un égout qui dessert une partie des quartiers Nos 1 et 2.

"M. Casavant a été dans le temps accusé avec raison de vouloir éluder la loi municipale. Si Monsieur Casavant n'eût pas éludé cette loi, l'égout ne serait certainement pas encore construit.

"Les estimés du coût total de cette égout, préparé par l'ingénieur-civil, Henri Dessaulles, s'élevaient à PLUS DE NEUF MILLE DOLLARS. Or, il existe une loi, qui oblige le conseil, lorsqu'il engage les contribuables à faire une dépense s'élevant à huit mille dollars ou plus de soumettre la dite dépense, aux votes des propriétaires-fonciers. Il est clair que dans ce cas, M. Casavant devait soumettre son règlement au vote des Contribuables.

Voilà une jolie canaillerie. Le rapport de M. Dessaulles n'a jamais estimé le coût de la construction de cet égout à \$9000.00. Son estimation, au contraire, par le chiffre de \$7500.00. Nous défions l'Union, de nous contredire. Elle ne le fera pas, parce qu'elle connaissait, avant la publication de cet article, l'estimation exacte fait par l'ingénieur. Elle a commis ce mensonge pour pouvoir ensuite prétendre que M. Casavant avait voulu éluder la loi, en proposant seulement la moitié de la construction de l'égout et esquivant l'approbation nécessaire des contribuables.

La construction de cet égout s'imposait pour des raisons d'hygiène, pour l'accommodation de la population de toute une partie de la ville, et pour éviter quelque épidémie possible.

M. Casavant a subi une élection depuis. Si la clique était sincère, quand elle simule d'être scandalisée, pourquoi l'a-t-elle laissé élire par acclamation et retourner au Conseil ?

Pas loin de cette menterie, sur la même page du même numéro, l'Union risque un autre mensonge.

Pour défendre M. Payan, qui pendant son administration, a laissé l'Ecole des Beaux Arts, périr, grâce à son incurie, à son incapacité et à son indifférence, elle écrit :

"Si M. Payan a obtenu moins, c'est que cette école ÉTAIT A SA NAISSANCE, que ses besoins et ses élèves étaient moins nombreux, comme tout ce qui naît et commence."

Voilà un comble d'effronterie. L'Ecole des Arts, au temps de M. Payan, était si peu à sa nais-

sance, qu'elle existait depuis 1876, c'est-à-dire, depuis dix-huit ans, puisque M. Payan n'en prit charge qu'en 1894. Avant lui MM. Louis Côté et L. P. Morin avaient fait partie du Conseil des Arts.

Ou l'Union meut délibérément, ou elle est d'une ignorance crasse. Dans les deux cas, elle trompe le public.

La mairie et la Cie des Pouvoirs hydrauliques

M. Payan a évidemment le sens des convenances émoussé. — La Cie des Pouvoirs Hydrauliques, dont il est le président, a un contrat, avec la corporation, pour l'éclairage de la ville. — Ce contrat expirera durant le terme de M. Payan, s'il était élu maire.

Il faudra le renouveler, soit avec la Cie qui déjà fournit la lumière à la cité, soit avec un autre, telle que la Cie Shawinigan, par exemple, qui éclaire Sorel, et qui pourrait peut-être offrir des taux réduits et des conditions plus avantageuses. — Quel serait alors, l'attitude de M. Payan ? — Comme premier magistrat de St-Hyacinthe, il devrait à moins de forfaire à son devoir, obtenir pour la ville, de la compagnie dont il est le président, et l'un des plus forts actionnaires, tous les avantages, et toutes les concessions possibles.

Comme chef de la Cie des Pouvoirs Hydrauliques, pour ne pas tromper la bonne foi et la confiance de ceux qui y ont investi des capitaux, il lui faudrait empêcher la concurrence, et faire accepter les plus hauts prix.

Ses devoirs de maire seraient en conflit avec ses intérêts d'actionnaire et de président de la Cie des Pouvoirs Hydrauliques. Son indépendance serait soumise à une trop rude épreuve, et les électeurs le laisseront soigner ses affaires, en ne lui permettant pas de compromettre celles de la ville.

Hémorroïdes guéries en 6 à 14 jours

L'ONGUANT PAZO est garantie pour guérir n'importe quelle hémorroïdes intérieures, saignantes ou extérieures, dans 6 ou 14 jours, ou l'argent remis, 50 cts la boîte. Manufacturées par PARIS MANUFACTURING Co., St. Louis, Mo.

LE PÈRE ET LE FILS

M. Louis Payan est échevin du quartier No 1. La maison Duclos & Payan, devrait, se contenter d'avoir un représentant dans notre conseil de ville. Bien d'autres industries n'ont pas cet avantage. Mais les messieurs Payan, ont un vaste estomac, et l'appétit leur est venu en mangeant. Si le fils est échevin, pourquoi le père ne serait-il pas maire ? Le petit-fils pourra ensuite leur succéder par droit d'hérédité, et la cité de St-Hyacinthe aura le bonheur incomparable, l'insigne honneur d'être gouvernée par un *family compact*. Il ne sera plus nécessaire, d'avoir des états de service, des connaissances de nos affaires municipales, des aptitudes et quelque capacité ; il suffira d'être membre de la famille.

Les délibérations de nos édiles se feront dans la plus douce harmonie. Plus de discussion pour faire jaillir la lumière du choc des idées. Le fils, par respec-

tueuse soumission, votera suivant les désirs du père, et le père, pour ne pas nuire au rejeton votera toujours avec son fils. Tout sera pour le mieux dans le meilleur des conseils de ville. Le père pourra être un homme affaibli par l'âge et la maladie ; le fils, gras et repu, sera bien portant à sa place.

Qu'importe si la ville en souffre ! Ce sera l'âge d'or puisque ce sera le règne de la famille.

Simple Question

On se demande si le cheval de bataille du docteur Ulric Jacques, pendant la lutte, sera le cheval blanc, nourri et entretenu aux frais de la Corporation, une partie de l'hiver dernier.

Un Gros Canon

M. Emile Marin, serait, paraît-il, sur le sentier de la guerre. Suivant une habitude à lui chère, et comme Frontenac, il menace, de répondre à ses adversaires, par la gueule de ses canons.

Un coup de foudre

On rapporte que la délégation, qui alla offrir la candidature, à M. Payan, essaya d'abord un refus formel. Tout semblait perdu, quand une œillade de l'aviséur légal de la ville triompha de ses répugnances. Pouvait-il résister à un si beau regard ?

Ce nid de guepes

Notre confrère le "Courrier" invitait la semaine dernière M. Payan, à déchirer le papier de certains nid de guepes. M. Payan n'a pas encore fait ce beau geste. Craint-il de perdre le ton (sans calembour), en laissant s'échapper les guepes ?

Le public attend. Les bons comptes font les bons amis.

Tribune libre

"LA PETITE CLIQUE"

On nous assure que M. Payan, malgré l'impopularité sans cesse grandissante de sa candidature, va se laisser mettre en nomination pour la mairie. Le pauvre homme est le jouet de "la petite clique," qui l'a hypnotisé pour le temps de la lutte avec ses maîtres-endormeurs. Nous pouvons lui assurer dès maintenant que lorsqu'il se réveillera, on lui aura endossé sa "veste en cuir", qui lui ira à merveille nous l'espérons.

En effet tout concourt à en faire le candidat le plus inacceptable possible. Il est déjà vieux, depuis longtemps, qu'il est dans le monde des affaires, et il a été échevin de cette ville ; qu'a-t-il fait d'appréciable pour St-Hyacinthe ? Rien. Réserve-t-il toutes ses énergies pour les dernières années de sa vie ?... C'est ce que "la petite clique" veut faire gober aux électeurs. Mais nous ne courrons pas ce risque, nous ne sommes pas aussi naïfs.

M. Payan a été président de l'Ecole des Arts. LA TRIBUNE

a prouvé dans son dernier numéro, que cette école a constamment périclité sous son règne et qu'elle a pris un essor nouveau, sous le règne de M. Samuel Casavant.

M. Payan veut devenir le premier magistrat de St-Hyacinthe ; il veut représenter par le fait même les aspirations et les idées de la majorité des citoyens de cette ville, et il a toujours montré un esprit étroit et mesquin, désavoué même et condamné en certaines circonstances par son associé M. Silas Duclos et par son ministre protestant M. L. R. Bouchard.

La candidature de M. Payan est née d'une coterie qui donne des nausées à ceux qui l'approchent. Ce n'est pas de nature à mettre en meilleure posture notre vieux concitoyen, M. Payan. Les citoyens de St-Hyacinthe auront assez de bon sens pour écraser par leur vote et leur attitude pendant la lutte "la petite clique d'étrangers et de raptissés, qui veut contrôler St-Hyacinthe," et qui n'a en aucune façon, cette largeur d'esprit, ce sens de la justice et du respect de soi-même, qui sont autant de choses absolument nécessaires à quiconque veut jouer un rôle important dans la vie publique.

UN LIBÉRAL.

ENTRE LES DEUX SON CŒUR BALANCE...

L'embaras de "la petite clique" est tordant de ridicule tant il est évident. Dans son portavoix inaccoutumé, elle se demande si elle va garder comme plate-forme électorale la religion ou la politique. Et il est intéressant de voir dans un long article comme elle oscille entre les deux. Est-ce que cela seul ne doit pas suffire pour prouver aux électeurs toute la pauvreté de la candidature Payan, et tout l'à-propos de la candidature Casavant, qui est un homme d'affaires distingué, un homme de progrès à l'esprit large, à la force de l'âge, et dont les relations dans tous les centres canadiens et à l'étranger, profitent bien plus à St-Hyacinthe, que les habitudes casanières et la vie de boudoir de M. Paul Payan. Celui-ci est mûr pour la robe de chambre et le coin du feu ; celui-là est en pleine activité, prêt à se dépenser avec toute son énergie pour les siens. Notre choix sera vite fait.

CESAR.

Premier Coup de Feu

Près de cinq cents électeurs de St-Hyacinthe présentaient dimanche soir leur requête à M. Samuel Casavant, le priant de se porter candidat à la Mairie de cette ville pour l'élection du 10 janvier. Réunie à la Salle de l'Opéra, cette foule enthousiaste venue dès le début de la lutte, pour témoigner de son estime pour M. Casavant, est restée attentive jusqu'à la fin de l'assemblée, apportant un intérêt tout particulier aux affaires publiques et à la lutte actuelle.

M. E. H. Richer, ancien maire de St-Hyacinthe, présidait l'assemblée, ayant à ses côtés, MM. L. P. Morin, J. N. Cabana, A. Amyot et le candidat Samuel Casavant. Après

Suite sur la huitième page

LA TRIBUNE
HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.
ABONNEMENTS :
CANADA (PAR AN) \$1.00
ÉTATS-UNIS (PAR AN) \$1.50
ANNONCES :
1ère Insertion (la ligne).....10 cts
Insertion subséquente (la ligne)..... 6 cts
Annonces à long terme à prix modéré.
DENIS & FRENETTE,
PROPRIÉTAIRES
St-HYACINTHE, 31 DÉC. 1909

M. L.-F. Philie

LA "TRIBUNE" a publié dans son édition du 24 décembre, un rapport de l'assemblée des actionnaires de la banque de St-Hyacinthe, qui a complètement échappé au contrôle de son directeur.

Passé par un correspondant dont nous étions en droit d'attendre plus de discernement, cet article contient un passage injurieux et injuste à l'endroit de M. Philie, que nous désavouons entièrement.

Nous ne voudrions en aucune façon, donner contenance aux propos mal fondés et déloyaux qui auraient été tenus en cette circonstance.

M. Philie, qui est gérant de la Banque de Montréal, à St-Hyacinthe, a reçu des déposants et des actionnaires de la Banque de St-Hyacinthe, par leur recommandation unanime au juge, de le choisir comme liquidateur, un témoignage qui prouve en quel estime, sont tenus son habileté et son intégrité.

Le directeur.

EN VILLE suite de la 5ème page

Messieurs les Zouaves ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux amis et protecteurs, que malgré le malheur qui vient de les frapper, ils n'en continueront pas moins aussi vaillamment que par le passé, leur oeuvre si éminemment patriotique et sociale. Les Zouaves auront à l'avenir leur "Casino" à la salle Choquette, édifice de l'Hôtel Frontenac, et ceux qui fréquentaient l'ancien casino sont invités à venir faire la partie de "cinq cents" et la causerie comme par le passé.

—Une marchandise bien annoncée est à moitié vendue—Annoncez dans LA TRIBUNE.

LA TRIBUNE ne saurait exprimer trop ouvertement sa reconnaissance à M. J. Taché, propriétaire du Courrier de St-Hyacinthe, qui, lors du terrible incendie de l'autre jour, était le premier rendu sur les lieux, et qui, au risque de sa vie, s'est dévoué comme pas un, pour nous aider au sauvetage. Dans son zèle tout de désintéressement, il s'est fait blesser à la figure, mais cela ne l'a pas arrêté, parcequ'il s'agissait de protéger un confrère dans le malheur. Encore une fois merci.

L'assemblée des déposants, et celle des actionnaires de la Banque de St-Hyacinthe, ont eu lieu, le 23 Décembre courant, ainsi qu'elle avait été annoncée. Dans les deux cas, M. L. F. Philie a été proposé comme liquidateur.

Quant aux inspecteurs, MM. les déposants avaient proposé les mons de MM. J. N. Cabana, et L. A. L'Heureux, pour représenter St-Hyacinthe; celui de M. Nap. Benoit, pour représenter St-Césaire; celui de M. Nap. Garceau, pour représenter Drummondville; celui de Lemire, pour représenter l'Assomption, celui de M. Regnier, pour représenter Iberville; celui de M. A. E. D'Artois, pour représenter Farnham.

De leur côté les actionnaires avaient proposé, comme inspecteurs, MM. Joseph Archambault, de Marieville, actionnaire; A. E. D'Artois, de Farnham; Nap. Benoit, de St-Césaire, J.

FEU ! FEU ! FEU !

Nous sommes heureux d'annoncer à notre pratique et au public en général, que notre Stock, consistant en capots d'hiver, pour hommes et enfants, habillements et pantalons, n'a subi aucun dommage par le feu récent, qui a passé chez nos voisins Mde Fournier et M. Messier. Il a pénétré dans notre magasin seulement qu'un peu d'eau sur quelques chapeaux et petits capots d'enfants. Vu les bons arrangements que nous avons faits avec nos compagnies d'assurances, nous sommes en position de faire une grande vente à prix réduits, d'au moins 25 à 30 p. c. réellement. Venez vous en convaincre et en profiter.

Chez P. OLESKER,
219 Rue Cascades,
En face de M. Désautels, Meublier.

N. Cabana, de St-Hyacinthe et M. Regnier d'Iberville.

M. E. D'Artois, président de l'assemblée des déposants et des créanciers; M. V. B. Sicotte, président de l'assemblée des actionnaires ont fait leur rapport respectif au juge, lundi soir. Mardi soir l'Hon. Juge Martineau a entendu les avocats intéressés, puis il a rendu son jugement M. Philie liquidateur, et MM. Joseph Archambault, A. E. D'Artois, Nap. Benoit, J. N. Cabana, et M. Regnier inspecteurs.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
A la recherche des places d'été

Comme le chemin de fer du GRAND TRONC, est en communication avec plusieurs bons endroits pour ceux qui désirent le bien-être d'une place d'été, ou des endroits d'affaires, ou d'installations de manufactures, etc.; toute personne intéressée qui s'adressera à M. P. Fitzsimons, commissionnaire d'industries du chemin de fer GRAND TRONC, Montréal, recevra toutes informations requises.
24-31 déc. 7 janv.

L'Appel de l'Ouest

Le nouveau territoire que le Grand Tronc Pacifique ouvre dans l'Ouest Canadien est si attrayant pour les cultivateurs, les prospecteurs et les capitalistes des États de l'Ouest, que le Minnesota et autres États de l'Union organisent par leur corps commerciaux des mouvements à l'effet d'agir contre l'immigration qui s'établit dans le nord. Une assemblée de l'association commerciale du Minnesota fut appelée le 23 novembre dernier pour voir aux moyens à prendre afin de mettre des obstacles à cette immigration. Le St-Paul Despatch du 10 novembre dit: "un intérêt considérable dans ce mouvement a été manifesté par les villes du Dakota, et plusieurs ont envoyé des requêtes demandant à être représentées. Bien qu'en premier lieu il fut proposé que cette conférence discutât que les moyens à prendre pour avoir des colons pour le Minnesota, il est possible maintenant qu'un effort conjoint sera fait pour garder les colons américains de ce côté-ci des frontières. Les conférenciers prépareront des circulaires montrant la condition actuelle du terrain dans le Minnesota et le Dakota-Nord. Ces circulaires seront répandus abondamment dans tout le pays, et une attention spéciale sera apportée à ce qu'ils atteignent les personnes qui sont directement intéressées dans les terres canadiennes.

Il est rapporté que des milliers de cultivateurs vendent leurs terres dans les états de l'Est, annuellement, et passent par le Minnesota pour se rendre en Canada. On croit que si les avantages que nous offrons ici, étaient connus des émigrants, un grand nombre d'entre eux y demeureraient.
24-31 déc. 7 janv.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Pour aider les Chemins de Fer

UN PROMPT CHARGEMENT DE FRET PAR LES EXPÉDITEURS, ÉLOIGNERAIT LES DANGERS D'UNE RARETÉ DE CHARS VIDES

Un article au sujet d'approvisionnement de chars, qui a paru dans le "Industrial Canada", de ce mois, a été cause de beaucoup de discussion, et apparemment a été mal compris dans certains quartiers.

Un officier de fret d'une Cie de chemin de fer disait hier, que la lecture attentive de cet article démontrerait que l'association n'avait pas seulement attaquer aucunement les chemins de fer, mais qu'au contraire elle entraînait franchement dans le mouvement, afin d'éloigner toutes pertes possibles à la masse des expéditeurs, toujours occasionnées par le manque de chars vides, et a mis ses membres en garde afin d'entrayer tout danger, a moins que les expéditeurs et les receveurs s'unissent avec les chemins de fer pour tenir les chars constamment en marche. Les chemins de fer disent qu'il n'y a réellement pas de manque de chars à présent, et il semblerait que le public pourrait aider beaucoup en prenant les moyens nécessaires pour ne pas retarder inutilement les chars, en chargeant le fret. De cette manière l'équipement de chars des chemins de fer dans l'usage duquel le public a un intérêt mutuel, deviendrait suffisant pour fournir à toutes les demandes, et les grandes pertes de même que les tracasseries de la part du public aussi bien que des chemins de fer causées par le manque de chars, ce qui arrive tous les ans, disparaîtraient.

Montreal Gazette, Nov. 3 1909

Excursion : Vacances

De la Nouvelle Angleterre à Montréal et Québec.

Des arrangements ont été faits par lesquels les résidents de Boston, Worcester, Springfield, et d'autres points de la Nouvelle Angleterre auront l'avantage de visiter Montréal et Québec, durant les vacances à un taux de passages très réduits. Telles passages réduits prendront effets des stations du Boston & Maine, le Vermont Central, et le New York, New Haven & Hartford Rys, opérants en connections avec le chemin de fer du Grand Tronc. Des billets seront en vente du 30 décembre au 2 janvier 1910 inclusivement, valides pour retourner le ou avant le 25 janvier 1910. Bons pour arrêter à toutes les stations intermédiaires au Canada.

Ce temps d'excursions va donner aux canadiens résidents en Nouvelle Angleterre une grande opportunité de visiter leurs amis ou parents au Canada à un taux très bas.

ASSUREZ-VOUS DANS "LA SAUVEGARDE"

La Sauvegarde
Compagnie d'Assurance-Vie

Capital Souscrit : \$1,000,000.00
Réserve : \$230,494.62

CONSEIL DE DIRECTION :
M. G. N. DUCHARME, Président.
HON. J. A. OUMET, C.R., 1er Vice-Prés
HON. F. L. BEIQUÉ, C.R., 2me Vice-Prés
HON. N. PERODEAU, N. P.
M. H. LAPORTE, de la Maison Laporte, Martin & Cie.
HON. R. DANDURAND, C. R.
HON. N. A. BELCOURT, C. R.
M. J. E. BEDARD, C. R.
M. J. M. WILSON, de la Maison Boivin, Wilson & Cie.

OFFICIERS GÉNÉRAUX :
M. P. BONHOMME, Gérant-Général.
Dr. E. P. LACHAPPELLE, Méd.-Général.

"La Sauvegarde" offre au public la garantie la plus absolue. C'est pour ce motif que la classe dirigeante lui accorde sa confiance

MONTANT D'ASSURANCE EN FORCE	
1904-05	\$ 654,500.00
1905-06	1,643,362.00
1906-07	2,213,998.00
1907-08	3,179,818.00
1908-09	3,843,367.00

C'est l'intérêt qui parle et c'est lui qui commande. L'intérêt est ici une preuve irréfutable.

La valeur de cette institution se mesure à la qualité des hommes qui y ont placé leurs capitaux et leurs épargnes.

Notre Compagnie occupe maintenant une position enviable dans le monde de la finance et nous ne doutons pas qu'en raison des bases sur lesquelles elle est assise, des garanties multiples qu'elle offre et des principes éminemment nationaux qui la gouvernent, tout vrai Canadien-Français se fera un devoir de la patronner.

Bases Scientifiques. Administration Prudente.

Pour la garantie de ses assurés, LA SAUVEGARDE dépose le montant de sa réserve au Gouvernement de notre Province: —nos économies restent chez nous.

"Elle a été fondée par nous et pour nous"
Une race doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes.

SIÈGE SOCIAL :
7, PLACE D'ARMES, 7.
MONTREAL, Que.
Téléphone Bell : Main 4033

LS. BROUSSEAU, Agent,
ST-HYACINTHE, Que

ASSUREZ-VOUS DANS "LA SAUVEGARDE."

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC }
District de St-Hyacinthe. }

COUR SUPÉRIEURE
No 246

(En vertu de la "Loi des Liquidations).

Dans l'affaire de :
Joseph Messier,
Requérant,
vs
La Banque de St-Hyacinthe & al.,
Intimés.

En vertu d'une ordonnance rendue ce jour par la Cour Supérieure siégeant à St Hyacinthe, pour le district de St Hyacinthe, et présidée par l'Honorable juge Paul G. Martineau, avis est par le présent donné que le 23 décembre courant (1909), au Palais de Justice, en la cité de St-Hyacinthe, seront tenues deux assemblées, dont l'une des créanciers de La Banque de St-Hyacinthe, à dix heures de l'avant-midi, et l'autre des actionnaires de la dite Banque, à deux heures de l'après-midi, aux fins de constater les désirs respectifs desdits créanciers et actionnaires au sujet de la nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et d'inspecteurs à être nommés aux biens et affaires de la dite Banque.

Daté à St-Hyacinthe, ce septième jour de décembre mil neuf cent neuf.

Par ordre :
ROY & BEAUREGARD,
P. C. S.
J. B. ARCHAMBAULT,
Avocat du Requérant,
15 rue St-Jacques,
Montréal.

Quebec, Montreal & SOUTHERN Ry

HORAIRE DES TRAINS.

St HYACINTHE - SOREL.
Départ de St-Hyacinthe à 9.00 a. m. et à 5.15 p. m.
Arrivé à Sorel à 10.25 a. m. et à 7.20 p. m.

St-HYACINTHE - IBERVILLE, BOSTON, ET LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.45 p. m.

Arrive à Iberville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe : de Sorel à 8.10 a. m. et 5.05 p. m. d'Iberville à 8.35 a. m. et 3.15 p. m.

Billets pour n'importe quelle station en Canada et aux Etats Unis en vente chez : J. E. A. CHABOT, Agent à la Station.

D. I. ROBERTS,
Gérant Général.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST

9.15 a.m. Tous les jours pour Acton, Ricton, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.37 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

ALLANT A L'OUEST

5.21 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.25 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. "Train Local" arrive à St-Hyacinthe à 6.40 hrs.

11.43 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.26 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Taux Réduits

Du Jour de l'An et de l'Épiphanie 1909-10

District.—Entre toutes les stations en Canada, sur la ligne du Grand Tronc ainsi qu'à Détroit, Mich., Port Huron, Mich. et les stations intermédiaires, Buffalo, Black Rock, Chutes Niagara, Suspension Bridge, Rouses Point, Fort Covington, Bombay, Helena et Massena Spring, N. Y., Island Pond, Norton Mills, Lake et Swanton.

Jour de l'An

PASSAGE SIMPLE DE 1RE CLASSE

Bon pour partir vendredi et samedi les 31 décembre 1909 et 1er janvier 1910.

Bon pour revenir le ou avant le 3 janvier 1910.

PASSAGE SIMPLE ET UN TIERS

Bon pour aller mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, les 28, 29, 30, 31 décembre 1909 et janvier 1er 1910, pour revenir le ou avant mercredi, le 5 janvier 1910.

EPIPHANIE

JEUDI 6 JANVIER 1910

Des billets aller et retour seront vendus à toutes les stations du Grand Tronc dans la Province de Québec, aussi à partir de Pointe Côteau, jusqu'à Ottawa, y compris Hawkesbury et les embranchements de Rockland. Le plus bas prix d'un billet simple pour l'excursion.

Dates de départ : Mercredi 5 et 6 janvier 1910.

Dates de retour : Les billets seront bons avant ou jusqu'au samedi le 8 janvier 1910.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à :

K. FOURNIER
chef de gare, St-Hyacinthe.

Défense d'Avancer

Je ne reconnaitrai aucune dette contractée en mon nom, sans une autorisation spéciale par écrit et signé par moi-même ou par ma femme.

JOSEPH PENELLE,
Mont St-Hilaire.
10-17-24 déc.

EN VILLE

Nos sincères remerciements à nos confrères et amis, pour les témoignages de sympathies qu'ils nous ont donnés très généreusement, lors de l'incendie qui a détruit nos ateliers.

Pour avoir voulu donner quelques coups de poings à la figure de sa mère, Joséphine Côté, une pensionnaire, tantôt de l'Asile St-Jean de Dieu, tantôt de l'Hôpital, vient d'être condamnée par le Recorder, à deux mois de prison commune. Depuis qu'elle se retire à l'Hôtel Benoit, elle ne cesse de parler. A l'entendre, on dirait qu'elle cause avec vingt cinq personnes. Le médecin de la prison va l'examiner incessamment ; et il est probable qu'elle va retourner à l'Asile, qu'elle n'aurait jamais dû laisser.

—Une bonne marchandise, vaut la peine d'être annoncée. Apportez vos annonces à LA TRIBUNE.

La bataille municipale est engagée sérieusement ; puis elle promet des émotions.

Dans le Quartier No 1 MM. Joseph Leduc, épicière, et M. J. A. Cadotte feront la lutte ; dans le Quartier No. 2. ce sera entre MM. Ulric Jacques et Narcisse Durocher, bourgeois ; dans le Quartier No 3, ce sera entre M. Émile Marin, avocat et le Dr L. A. Beaudry ; M. l'échevin Dusault, n'aura pas d'adversaire, dans le Quartier No 4 ; enfin dans le Quartier 5 M. Ptolémé Messier viendrait contre M. l'échevin Ls Lussier, sortant de charge.

D'ici à une couple de semaines, la TRIBUNE sera imprimée dans les ateliers de notre confrère Le Courrier de St-Hyacinthe qui nous a très gracieusement ouvert ses portes. Nos annonceurs ne nous en voudront pas trop, si nous ne faisons pas les changements ordinaires dans nos annonces. Le feu de la semaine dernière a mis un tel désarroi dans notre matériel, que nous ne pouvons plus nous comprendre. Qu'ils veuillent bien prendre patience ; ça ne sera pas long.

Dans une quinzaine de jours, nous prendrons possession de l'ancien magasin de M. Alfred Lapalme, sur la rue St-Antoine, et nous y resterons jusqu'au printemps, au moins. C'est un local magnifique, où nous serons parfaitement à l'aise, pour donner satisfaction à notre clientèle.

M. St-Germain, notre populaire courtier d'assurances, vient de régler, avec M. Bédard, barbier de la rue Cascades, à la suite de l'incendie de dimanche, un homme d'affaires et d'expédition. Il serait désirable que les Compagnies d'assurance, au lieu de multiplier les difficultés et les attermolements, apportent dans les règlements des dommages, et les estimations des pertes, autant de célérité et de bonne volonté.

Le soir de Noël, Melle Théodora Godbout, fille de M. J. T. Godbout, de la maison Paquette & Godbout, demandait à sa mère, la permission d'aller à la messe de minuit, à Acton-Vale, chez son amie Melle Fitzgibbon. La permission fut accordée. Arrivée à destination, Melle Godbout ne se sentant pas très bien, décida de se mettre au lit, au lieu de se rendre à l'église. Après la messe de nuit, elle se leva cependant, pour prendre le goûter avec les autres membres de la famille, suivant l'usage antique ; mais, peu de temps après le repas, elle fut prise d'étouffements qui durèrent jusqu'à sa mort, à deux heures et demie, le corps de la malheureuse jeune fille arrivait à St-Hyacinthe. Pas n'est besoin de dire que la famille Godbout, si éprouvée, depuis quelques mois, est dans la désolation. Nos sympathies lui sont acquises.

Les funérailles de Melle Théodora Godbout, fille de M. J. T. Godbout, manufacturier, ont eu lieu mardi matin, à la Cathédrale, au milieu d'un immense concours de parents et amis.

Le service a été chanté par le Rev. M. E. Lagassé, professeur au Séminaire, assisté de diacre et sous diacre. Les porteurs étaient MM. E. Boisvert, Robert Dubuc, A. Boisseau, R. Lamarque, L. Gendron, G. Pâquette, M. Chabot, J. de L. Taché, Alb. Côté, G. Brousseau, G. Fitzgibbon et P. Ostiguy.

Le deuil était conduit par M. J. T. Godbout, père de la défunte, Antonio, Henri, Louis, Raoul et Maurice Godbout, ses frères ; MM. A. Duquette, A. Ducharme, O. Piché, Homère Piché, Raoul Piché, Nap. Godbout, Jos. Godbout, N. Godbout, père, N. Godbout, fils, P. Pâquette, Gust. Pâquette, A. Mercier, L. Rivet, J. H. Blanchard, Jos Poisson, Art. Bélanger, Luc Matte, U. Goyette, H. Loiselle, J. B. Dérosiers, P. Pinsonnault, A. Champagne, L. L'Heureux, Jos Picard, E. Frédette, Jos Cartier, Eug. Gosselin, Adj. Roy, Alf. Lebrun, L. Sénécal, E. Morin, H. Lachance, A. Picard, I. Lussier, N. Lussier, P. Choinière, T. O. Brodeur.

Il y avait offrandes de fleurs, par M. et Mde P. F. Payan, M. et Mde S. T. Duclos, Melle B. Dubuc, M. et Mde Boisseau ; famille E. Durocher, Montréal ; M. et Mde E. S. Fee ; M. et Mde Ostiguy ; M. et Mde H. A. Beaugard ; Melle E. Grossmon, Montréal ; Melle Payan ; Melle Denault, Sherbrooke ; Melle Corinne Denault.

Offrandes de messes : M. E. Tremblay, Melle Bourgeois, M. S. Casavant, M. J. Nault, Melle B. Philie ; Chevaliers de Colomb ; M. et Mde A. Godbout ; M. et Mde L. Lefort ; M. G. Fitzgibbon ; M. et Mde J. Godbout ; M. et Mde P. Pâquette ; M. et Mde M. Côté ; M. et Mde L. Morel ; Melle Taché ; M. et Mde J. Lussier ; Mde et Melle Tellier ; Melle Y Cadorette.

Bouquets spirituels : L. Leblanc, J. O. Beaugard, E. Durocher, M. E. Lagassé, Ptre et ses élèves, Melle A. Robert, famille Maurice Casavant, Roméo Poirier ; M. et Mde P. A. Lefebvre, la famille Fitzgibbon, M. et Mde N. Godbout, la famille Allaire, Melle St-Jean, Melle V. Lessard, O. Piché, la famille Denault, Melle V. Côté, Melle B. A. Côté.

Parmi les citoyens composant le cortège, on remarquait, M. le Maire St-Jacques, M. le Sénateur Dessaulles, M. le Chevalier E. H. Richer, M. P. F. Payan, M. Sam. Casavant, Ls Côté, Geo. Côté, Dr L. A. Beaudry, Louis Lussier, J. L. Cormier, J. O. Beaugard, E. Marin, l'échevin Huette, D. T. Bouchard, J. Laframboise, J. E. Thivierge, J. B. Brousseau, P. A. Lefebvre.

Alphonse Séguin, Entrepreneur-Peintre, Tapissier et Décorateur. Peintures, Huiles, Tapissieries, etc. 147 Rue Concorde. Téléphone Bell 390.

Nous avons eu, dans la nuit de Noël à dimanche, notre feu le plus considérable, depuis 1903.

Il s'est déclaré, cette fois, dans la cave de la Eastern Shoe Company, sur la rue Cascades, tout à côté de la Banque Nationale. De la cave, il est monté à l'étage supérieure, où se trouvait un stock considérable de chaussures, qu'il a tout consumé, ou en grande partie ; de là, il a traversé dans la boutique de barbier de M. Bédard, où tout le stock de pipes, de tabac, ameublement a été consumé ; et "LA TRIBUNE" ne s'en est pas sauvée. A ce dernier endroit, les dommages sont plus considérables par l'abondance d'eau que par la fumée. Tout le ménage de M. I. Provost, électricien, ainsi que son stock de commerce, sont une ruine. On estime les pertes de la Eastern Shoe Coy à \$7.000 environ ;

celle de M. Bédard à \$2,000 ; celles de "LA TRIBUNE" à \$3,5000 ; celle de M. M. O. David, propriétaire de l'immeuble, à \$10,000. environ. Dans tous les cas, on dit que les pertes seront en partie couvertes par les assurances.

Les pompiers ont commencé leur travail, à 1.30 heures du matin, pour retourner chez eux, à deux heures de l'après-midi.

—Grande Vente Spéciale pour annoncer nos meubles. Aussi réduction de 10 à 25% sur nos lignes de Tapisseries, Portières, Rideaux en dentelles et en toiles, Pôles, Cadres, Gravures, Miroirs, etc., etc.

Chez EUG. L. DÉSARTELS. 222-226 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

La messe de Minuit, à l'église de la paroisse, a été très brillante ; comme elle l'est toujours, d'ailleurs. Le Chœur de chant, sous la direction du Rev Père Thériault, avec M. T. Urbain comme accompagnateur, mérite des félicitations bien sincères. La messe de Ste-Cécile, de Gounod, a été rendue avec talent. Elle n'est pas précisément nouvelle, mais elle est toujours belle. M. M. A. Casavant, Proulx, H. Richard, R. Raymond, Chabot, et autres, se sont révélés de vrais artistes. Pour la 28ème année consécutive, dans l'une ou l'autre des églises de la ville, le Noël d'Adam a été chanté par le Col. Beaugard. Peu d'amateurs peuvent en dire autant.

Après la messe de Minuit, tous les pensionnaires réguliers de l'Hôtel Yamaska étaient invités par Madame Benoit, pour le réveillon. Les mets étaient des plus délicieux, de même que les vins. Au dessert, M. George Ducharme, toujours fort galant, s'est levé ; et, dans un gentil discours il a remercié la charmante propriétaire de l'établissement puis, au nom de tous, il lui a présenté un fort joli pupitre avec chaise à l'avenant, à titre de souvenir. Madame Benoit a remercié avec beaucoup de grâce, puis l'on s'est amusé jusque dans les petites heures.

La veille de Noël, la brigade des pompiers a été appelée à l'épicerie de M. J. B. St-Pierre, rue Cascades. C'était un petit feu sans importance.

M. B. J. Hébert, artiste-photographe, vient de faire l'acquisition d'une lampe électrique Aristo lui permettant de poser et finir l'ouvrage en n'importe quel temps, que ce soit le soir ou que le temps soit sombre. M. Hébert pourra ainsi donner au public un avantage tout spécial. Rendez-vous faire l'essai de cette merveille.

j. a. c.

M. Kalil Nassif, le plus vieux de nos marchands Syriens, a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, mercredi à la demande de la maison Gault Brothers Coy Ltd. Le passif est considérable, mais l'actif ne l'est pas. Il cède un stock de marchandises sèches valant environ \$500, et des créances pour environ \$2000, contre un certain nombre de ses compatriotes. Ce sont des billets promissaires écrits en hébreux, ce qui va donner de l'ouvrage au futur curateur.

Plusieurs jugements importants ont été rendus, la veille de Noël, par l'Hon juge Martineau ; l'un dans la cause de M. Anthime Arès contre Clodomir Lussier et Ls Lussier, Tiers saisi. Le demandeur contestait la déclaration de ce dernier. Il a réussi jusqu'à concurrence de \$200. Dans la cause de Jos St-Germain contre la compagnie d'Assurance de Montmagny, le demandeur réclamait \$1500, sur une police d'assurance. La défenderesse prétendait qu'il y avait eu surévaluation. Après avoir entendu

la preuve, la Cour a condamné la défenderesse à payer \$1500.

Dans la cause de Zéphirin Pelland contre Jos Dupont et autres, défendeurs, La Corporation de St-Hélène, Mise en cause, la Cour a cassé un certain procès verbal fait par M. Amable Desrosiers, le 25 mai dernier, homologué le 2 août suivant, avec les amendements mentionnés à une résolution du 21 juin dernier ; de même qu'elle a cassé la dite résolution du 21 juin et celle du 2 août, homologuant le procès verbal ; le tout, sans frais.

ON DEMANDE immédiatement des couturières pour ouvrage à la machine, chez Amyot & Poirier. Ouvrage permanent. Bons salaires. A la semaine ou à la pièce. j. a. c.

CHAIENEUSES ET FERMEUSES.—On demande des fermeuses de bas pour notre fabrique de Tricot. Bons salaires. PATON MANUFACTURING Co., 6 f., c. 3 déc. Sherbrooke.

Ferme Avicole Yamaska



Élevage de Volailles de Races Pures importées d'Angleterre, des États-Unis et d'Ontario.

Aux amateurs et éleveurs de volailles du comté de St-Hyacinthe, Que.

Il me fait plaisir d'annoncer qu'à l'Exposition du Comté, tenue le 9 Septembre courant, dans une TRES CHAUDE COMPETITION, jugée par des Experts, j'ai remporté les prix suivants, c'est-à-dire un prix dans chacun ed mes Exhibits.

- Prix Spécial—Minorques Noires Jeunes.
- Prix Spécial—Pintades Vieilles.
- 1er Prix—Plymouth Rocks Gris Vieilles.
- 1er Prix— " " " " Jeunes.
- 1er Prix—Leghorns Blanches Jeunes.
- 1er Prix—Wyandottes Blanches Vieilles.
- 2ème Prix— " " " " Jeunes.
- 1er Prix—Orpingtons Noires Vieilles.
- 3ème Prix—Orpingtons Noires Jeunes.
- 2ème Prix—Canards Pékins Jeunes.

J'offre en vente quelques couples de Canards Pékins, à \$3.00
Un Trio de Pintades, Prix Spécial \$3.00
Quelques Cochets Plymouth Rocks Gris 1er Prix \$1.00
Quelques Cochets Leghorns Blancs 1er Prix \$1.00
Quelques Cochets Orpingtons Noirs 1er Prix \$2.00

J'ai aussi en mains des cochets de toutes autres races, que je n'ai pu exhiber faute de place, et vu que les races étaient pas mentionnées dans la liste de classification de l'Exposition de St-Hyacinthe.

Poulailler à St-Guillem Station, Qué.
Office: 14 Rue St-Denis ST-HYACINTHE, Qué.
ARTHUR B COMEAU, Propriétaire

I. E. PROVOST
ELECTRICIEN,
130 Rue Cascades 130
(Au-dessus des Bureaux de LA TRIBUNE.)
ST-HYACINTHE
TÉL. 292.

L. N. TRUDEAU
DENTISTE
120 Rue MONDOR, ST-HYACINTHE

CHAMPAGNE



PIPER-HEIDSIECK

Plus de cent Ans de succès : le Vin des vrais amateurs.

SEC BRUT TRES SEC

En vente partout.

DISTRIBUTEURS EN GROS
LAPORTE, MARTIN & CIE Limitée,
MONTREAL.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par Denis & Frenette, coin des rues Mondor et Cascades, St-Hyacinthe.

Chaussures de Choix AU PLUS BAS PRIX

Le seul endroit où trouver ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures pour Messieurs, Dames, Demoiselles ou Enfants. Nous notons spécialement au public appréciateur de St-Hyacinthe et des environs, la marque la plus en réclame, par sa valeur et sa durabilité.

LA CHAUSSURE "SOVEREING"

Pour Messieurs : Nous avons un très bel assortiment de la fameuse chaussure SOVEREING à l'épreuve de l'eau. En essayer une paire c'est l'adopter à jamais.

Pour Dames : Nous avons un très beau choix dans tous les prix et dans tous les goûts.

Pour Enfants : Un grand assortiment à très bas prix. Ne manquez pas de demander la chaussure "SCHOOL SHOES", c'est la meilleure pour les écoliers ; elle est de qualité supérieure et à bon marché.

Une visite vous donnera occasion de constater de la valeur exceptionnelle de notre marchandise.

Au Magasin toujours en vogue de

H. MARIN,
63 Rue St-François, St-Hyacinthe.

Dr. Paul Ostiguy
DES HOPITAUX DE PARIS
SPECIALISTE.—Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 RUE SHERBROOKE EST
PRES DE LA RUE ST-DENIS MONTREAL

A VENDRE

A 90 cents dans la piastre, de actions dans le capital-action de la Compagnie Langevin, de St-Hyacinthe.

S'adresser à
F. A. BRODEUR,
St-Hyacinthe.

A VENDRE

Trois belles propriétés, dans la ville de St-Hyacinthe. Conditions faciles.

S'adresser à
J. N. CABANA,
173 1/2 Boulevard Girouard.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.

IN RE Succession L. F. Morison.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que toute personne qui a quelque réclamation contre la dite succession, devra la produire au bureau du soussigné sous trente jours de cette date. De plus, que toute personne endettée envers la même succession devra aussi dans le même délai se présenter pour règlement.

Donné à St-Hyacinthe, ce trente juillet, dix neuf cent neuf.

MADAME L. F. MORISON,
Exécutrice testamentaire de la dite succession.

CAMILLE PAQUETTE, N.P.
54 Notre-Dame Est, Montréal.

Expertise Aqueducs Pouvoirs d'eau Arpentage



L. A. DUBREUIL
SURVEILLANT ET INGENIEUR
Téléphone Bell 249

PETITES ANNONCES

Le meilleur endroit pour faire exécuter par des peintres de première classe vos travaux en peinture ou en tapisserie est chez EUG. L. DÉSARTELS.

222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe
50,000 pièces de tapisseries, dessins le plus nouveaux. Très bas prix.
EUG. L. DÉSARTELS,
222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe

Meubles de toutes Sortes à vendre à prix modérés, chez EUG. L. DÉSARTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

—Achetez vos peintures, huiles, vernis, etc, chez EUG. L. DÉSARTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe

avoir traduit à ce dernier les sentiments de la majorité des citoyens dans la lutte actuelle, il invita M. Samuel Casavant à adresser la parole.

Celui-ci reçut une véritable ovation lorsqu'il se leva. Un peu mal à l'aise pour chanter ses propres louanges, il remercia d'abord ses électeurs du quartier un de la confiance qu'ils lui avaient toujours conservée, et les citoyens de St-Hyacinthe, du bon accueil qu'ils faisaient à sa candidature. Puis il parla de sa carrière d'échevin : sa campagne de tempérance, la réduction du nombre des hôtels, ses démarches à Québec pour en faire disparaître encore deux, la question du canal dégoût en arrière de la propriété des Sœurs de la Présentation, et toutes les autres mesures importantes votées pendant son séjour à l'Hôtel-de-Ville furent longuement expliquées. Après avoir entretenu l'assemblée de la commission scolaire à laquelle il appartient, et de l'École des Arts dont il est le président, il reprit son siège au milieu d'applaudissements prolongés.

M. L. P. Morin qui avait tenu à être présent, accepta l'invitation du président d'assemblée. Il expliqua d'abord à l'auditoire que l'honorable sénateur Desaulles viendrait les rencontrer pendant la lutte et qu'il en était empêché ce soir-là. Après avoir motivé son appui loyal à la candidature de M. Samuel Casavant il rassura les électeurs qu'auraient pu endoctriner les cabaleurs adversaires et leur dit que l'aqueduc de la Providence n'était plus à vendre. Il affirma que le Dr. Ulric Jacques, qui combattait cet achat par la ville au prix de dix milles piastres, comme étant un achat ruineux, lui avait offert privément et pour son propre compte le même montant.

Bien avant le discours de M. L. P. Morin, nous étions déjà renseignés sur la sincérité et sur l'attitude civique de certains supporteurs de M. Payan, comme le Docteur Jacques.

Une foule d'électeurs du quartier deux ont jugé bon de combattre le retour au conseil de cet échevin et nous espérons qu'ils l'écraseront facilement.

M. J. N. Cabana fut ensuite un exposé complet de la actuelle avec preuves à l'appui. Il répondit aux attaques des adversaires, sans négliger un seul de leurs arguments.

M. Louis Lussier, pro-maire, était dans la foule et fut réclamé à grands cris. Il apporta son entier appui à M. Samuel Casavant. Il se déclara heureux d'appuyer la candidature de ce dernier. Il s'appliqua à montrer combien est inacceptable aux citoyens de St-Hyacinthe pour une foule de raisons la candidature de M. Payan, dont l'entourage devrait se contenter d'avoir Louis Payan au Conseil.

M. J. A. Cadotte, appelé par ses électeurs du quartier un à adresser la parole, ne dit que quelques mots, remettant la partie à la semaine prochaine. Il assura à ses amis qu'il préparait une belle victoire.

M. Ernest Guimont, qui venait d'arriver de Montréal, à peine entrée dans la salle, fut appelé avec insistance. Il mit la note gaie dans l'assemblée, et fustigea vertement certains membres de "la petite clique", aux applaudissements répétés de la foule enthousiaste, qui avait constamment augmenté jusqu'à la fin de cette assemblée, qui pour un premier coup de canon, a dépassé les prévisions de ses organisateurs.

UN AUDITEUR.

L'Assemblée de M. Payan

Le Candidat et ses partisans ont inauguré, hier soir, par une assemblée à la salle de l'Autoscope, leur campagne. La réunion a débuté, par des chansons,

et elle s'est continuée sur le ton de comédie qui convenait au lieu et aux personnages qui en ont fait les frais. MM. Payan, Duclos, Leduc, Marin, Beauparlant, Beauregard, Messier, etc., ont tour à tour voulu évangéliser la foule, peu enthousiaste.

La présence de l'avocat de la ville est particulièrement indécise. Ce monsieur est payé avec les deniers de tous les contribuables, favorables ou non à M. Payan.

L'Aqueduc de la Providence

M. L. P. Morin, a adressé à l' "Union" la lettre suivante :

25 Décembre '09

Monsieur le rédacteur de l' "Union" :
En ville.

Cher Monsieur,

Je lis dans votre journal du 28 crt. l'entrefilet suivant :

Cette amitié. La grande amitié de M. L. P. Morin pour le fétiche de "LA TRIBUNE" M. Casavant, n'aurait-elle pas pour cause le rôle prépondérant joué par ce M. Casavant dans l'affaire de l'aqueduc de la Providence.

Si nous en croyons la rumeur, M. Morin n'aurait pas perdu tout espoir de passer son éléphant à la Cité de St-Hyacinthe, et, si son candidat, M. Casavant est élu maire, c'est certainement ce qui sera tenté de nouveau.

Allons, électeurs municipaux, attention ; l'ont veut encore saigner votre bourse.

"Signé " UN ELECTEUR."

L'amitié que je professe pour M. Casavant est la même que tout citoyen honnête et bien pensant peut avoir pour ce Monsieur qui a plus d'un titre pour la mériter.

Je trouve singulier que l'on cherche à nuire à un adversaire avec cet achat de l'aqueduc de la Providence lorsque M. Casavant n'a agi dans cette affaire d'aqueduc que comme mandataire du conseil en comité, ayant été délégué et autorisé par le comité unanimement, le 28 Mai dernier de me proposer l'achat de cet aqueduc pour la considération d'une somme de \$10,000. et ce en réponse à une demande de ma part d'un arrangement pour le pompage de l'eau.

Quand à la rumeur mise de l'avant par votre correspondant je déclare que, quel que soit le résultat de la présente lutte, l'aqueduc de la Providence n'est plus à vendre à la cité de St-Hyacinthe ; ceux qui me connaissent, "je les crois nombreux", savent ce que vaut ma parole, si "Un Electeur" n'est pas de ce nombre qu'il en prenne note l'avenir lui prouvera que je dis vrai.

Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer dans votre prochain journal la présente explication, je me souscris,

Votre bien dévoué,

L. P. MORIN.

Soyons loyaux à notre Ville

C'est un devoir sacré pour nous, de travailler avec toute l'énergie dont nous sommes capables, pour le plus grand avantage de la population au milieu de laquelle nous vivons.

La prospérité de notre voisin veut dire beaucoup plus que la prospérité d'un homme qui vit ailleurs. C'est une vérité à laquelle nous devrions toujours songer, quand vient le temps de faire des achats de marchandises. Nous devrions toujours,

si nous aimons la ville, payer un bon prix à notre marchand local, plutôt que d'envoyer notre argent, pour enrichir les étrangers, sachant bien que chaque dollar donné à un concitoyen, aidera à supporter nos écoles nos églises et nos institutions publiques. Ce que vous payez ici, vous rapportera cent pour cent.

Le bon "Chez Nous"

Les voilà donc encore une fois arrivées, ces longues soirées d'hiver pendant lesquelles les uns s'amuse et bien tandis que les autres s'ennuient à mourir.

Une des premières conditions, une des conditions essentielles pour passer agréablement ses veillées, c'est d'avoir son "chez soi", sinon vaste et luxueux, du moins propre et paisible.

Avoir son chez soi ! Mais, dira-t-on peut-être, à moins de faire un héritage, l'ouvrier peut-il jamais espérer devenir propriétaire d'une maison ? Pourquoi pas ?

Il y a une quinzaine d'années un brave homme qui avait quelques petites épargnes, s'avisait d'acheter un terrain à bâtir au Mile End, près de Montréal. Il s'y construisit une cabane de très modeste apparence où il s'installa avec sa famille. Plus de loyer à payer, plus de propriétaire grincheux ; c'est l'indépendance, le commencement d'un bien être inconnu jusqu'alors.

Les débuts cependant furent loin d'être brillants. A peine debout, le chalet, construit à la hâte avec des matériaux de qualité inférieure, demandait déjà des réparations. Mais le père de famille avait bon cœur et bon bras, et rien ne le découragea. Après sa journée de travail, il se rendait chez lui, et se remettait à scier, à raboter, à clouer, parfois jusqu'à une heure très avancée. Ce n'est pas lui par exemple, qu'on pouvait tenter en lui offrant de "prendre un coup", surtout le samedi, quand il s'en retournait joyeusement, portant dans sa poche le salaire intact de la semaine. "Un coup, se disait-il, représente un bout de planche ou de madrier, une poignée de clous ou autres objets infiniment plus utiles qu'un verre de sal alcool sophistiqué". Il était surtout loin de compter pour rien le temps précieux perdu devant le comptoir d'un mastroquet quelconque.

Des coups il en avait pris pas mal autrefois, sans excès cependant, ne s'enivrant jamais, mais écornant pitoyablement son budget. Un jour, il s'était mis à calculer combien cela lui coûtait par année de "faire comme les autres", de nuire à sa santé et à sa bourse et de procurer des rentes aux débitants de boissons. Il fut bien surpris en constatant que ses libations lui coûtaient environ \$2. par semaine, ou \$100 par année.

"Je vais changer tout cela, résolut-il, et, avant 10 ans d'ici, j'aurai ma maison !"

Et il se tint parole.—Lecteurs, faites le calcul : 100 par année placées à la caisse d'épargne, avec les intérêts et les intérêts des intérêts forment bientôt un joli capital.

Notre homme eut sa maison et plusieurs de ses amis et connaissances imitèrent son exemple. Aujourd'hui, le voyageur étonné qui passe par la gare Mile-End, se demande ce que signifient ces nombreuses habitations construites un peu à la diable, et groupées sans ordres, qui rappellent l'origine des vieilles cités européennes.

Ces habitations nous racontent des actes d'héroïsme et nous disent que grand nombre d'heureuses mères de familles attendent chaque soir avec une calme confiance le retour du vaillant travailleur qui les fait vivre dans une honnête aisance et leur permet de penser sans trop de crainte à l'avenir de leurs chers enfants.

"Que de maisons on pourrait bâtir, disait le saint Evêque La-

flèche, que de paroisses on pourrait fonder avec l'argent que l'on dépense en boissons nuisibles au corps et à l'âme ! !"

JEAN DES ERABLES.

L'Hon M. B. de La Bruère, était à St-Hyacinthe, ces jours derniers, chez Madame Lusson.

Madame Pérodeau, de Montréal, est venue passer la fête de Noël à St-Hyacinthe, chez Madame Laframboise.

Parlant devant l'"Economie Club" de New-York, en présence de M. Pierpont Morgan l'ambassadeur White, et de l'ambassadeur Hill, le sénateur Aldrich a déclaré que la panique de 1907 avait coûté aux Etats-Unis deux milliards de piastres.

L'Allemagne est le pays d'Europe qui produit la plus grande quantité de miel. On évalue à près de 20,000 tonnes la moyenne annuelle.

A Toronto, le projet d'un tramway souterrain fait son chemin et le conseil a même décidé de poser la question à tous les électeurs aux prochaines élections municipales, le premier janvier.

Que ferait le courage si la vie était facile ! Le voyez-vous vivre en se croisant les bras !

Des débris de ton cœur tais de la miséricorde et de la pitié.

C'est l'Angleterre qui détient le record de la correspondance avec 63 par an par personne. La France arrive avant-dernière avec 29 lettres, l'Autriche dernière avec 25.

En Russie tout entrepreneur d'une tournée théâtrale doit doper dans une caisse publique une somme suffisante pour assurer le rapatriement des artistes qui l'accompagnent.

Il existe encore des services réguliers de Navigation à voiles entre le Havre, New-York, San Francisco et Rio Janeiro, entre l'Angleterre et le Cap, Calenta, Chang-Hai et Melbourne.

Elle était pourtant bien belle et bien ne fine. Il nous semble la voir encore, dans sa toilette immaculée, se dandiner allègrement, sur nos boulevards, faisant l'admiration de tous les mortels, et l'adoration de son seigneur et maître. Elle était à la veille de parler, quand elle a passé de vie à trépas, dans un funeste incendie. Pauvre Finette.

Le maïs a besoin, pour se développer et parvenir à maturité, d'un climat se maintenant de 16 à 20 pendant cinq mois. Il sert à la nourriture de l'homme et de tous les animaux de basse cour.

CHRISTMAS STAMPS



HELP CANADA'S NEEDY CONSUMPTIVES

THE net proceeds from stamps sold will be used for the extension of the work of the Muskoka Free Hospital for Consumptives. The available beds were troubled as the result of last year's Stamp Campaign.

BUY THEM. USE THEM. HELP THE GOOD WORK ALONG. THE BEST INVESTMENT YOU EVER MADE. ONE CENT EACH.

Not a single patient has ever been refused admission to the Muskoka Free Hospital for Consumptives because of his or her inability to pay.

EVERY STAMP SOLD IS A BULLET IN THE WARFARE AGAINST TUBERCULOSIS.

If not on sale in your town, write J. S. ROBERTSON, Sec.-Treas. National Sanitarium Association, 347 King St. W., Toronto. All information furnished and stamps mailed promptly on receipt of order.



JOS. SURPRENANT
Maître-Charretier
30 - Rue Laframboise - 30
St-Hyacinthe, Que.

Ecurie de louage, Carrosses simples et doubles pour Mariages, Baptêmes, etc.

Spécialité : Transport de Ménage, Pianos, Coffre-forts, Machineries, etc.

PRIX MODERES

A. Cadorette John Leary
Téléphone 310

Cadorette & Leary

MAITRES-CHARRETIERS

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES ET EMBAUMEURS DIPLOMÉS.



24 RUE LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE

Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, Etc.

Succ. de E. PERRAULT
Pour Corbillards pour adultes et pour enfants. - Voiture-Ambulance.

Toujours en mains tout ce qui est requis pour l'installation de chambres mortuaires.
J. A. C.

Ecole Commerciale Pratique

B. LALIME, Professeur

PLACE DU MARCHÉ
St-Hyacinthe.

Calligraphie, Sténographie, Correspondance, Tenue de Livres, Langue Anglaise, Etc.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE



V. PLAMONDON
Agent Spécial à St-Hyacinthe

Pour la vente de billets de Chemins de Fer

INTERCOLONIAL ET VERMONT-CENTRAL

29 RUE LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE
Bureau ouvert de 6 hrs a. m., à 10 hrs p. m.
Téléphone 354

Vous regardez avec Plaisir



un habillement ou un pardessus qui sort de notre établissement. L'élégance, le style et le fini distinguent nos habillements de ceux qui sont faits ailleurs. Notre assortiment de tweeds est considérable et tout ce qu'il y a de plus "chie" et de plus nouveau.

J. E. GOSSELIN,
MARCHAND-TAILLEUR,
183 CASCADES,
ST-HYACINTHE.

—Les marchands qui annoncent beaucoup, sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans un bon journal. Tout le monde à St-Hyacinthe lit LA TRIBUNE.